

QUANTIFICATION DISTRIBUTIVE EN CRI

Marie-Odile Junker

*Department of French
Carleton University
Ottawa, Canada
K1S 5B6
mojunker@ccs.carleton.ca
http://www.carleton.ca/~mojunker/*

Abstract: DISTRIBUTIVE QUANTIFICATION IN CREE

Distributivity in East Cree is expressed either by lexical universal quantifiers, either by morphological processes of reduplication. There is also a lexical distributive quantifier reserved for complex sentences, where the restrictor of the quantifier must be a relative clause. When comparing the respective uses of these different quantifiers, it becomes clear that it is only in strictly distributive environments that clause-sensitive forms are required, and that they could be related to the existence of head-internal relative clauses.

Keywords: Distributivity, Quantifiers, Reduplication, Head-internal Relative Clause, Cree, Indigenous Language, Algonquian Language, East James Bay, Louise Blacksmith .

Mots-clés: Distributivité, Quantieurs, Réduplication, Relative à tête interne, Cri, Langue amérindienne, Langue algonquienne, Est de la Baie James, Louise Blacksmith .

0. INTRODUCTION

L'expression de la quantification distributive en langue cri présente des formes variées et parfois inattendues pour les locuteurs d'une autre langue. Les données présentées ici ont été recueillies par l'auteure auprès de Madame Louise Blacksmith, locutrice du cri de l'Est de la Baie James (intérieur des terres), une langue amérindienne de la famille algonquienne, parlée dans la région de Mistissini, au Québec. Nous verrons que cette langue établit une distinction entre phrases distributives simples et phrases distributives complexes, en employant différentes formes d'opérateurs de distributivité. Nous montrons que d'une part, ces différences structurales sont liées à l'existence de relatives à tête interne, et que d'autre part, elles sont limitées à l'interprétation strictement distributive.

1. UN CONTRASTE ENTRE PHRASES SIMPLES ET COMPLEXES

En cri, la distributivité est marquée de plusieurs manières: D'une part, par des quantificateurs universels lexicaux, invariables, parfois distributifs, qui recouvrent le sens de *chaque* et *tout*, répartis entre le domaine temporel et le domaine des individus, comme *eshikum* et *misiwe* (cf. Junker, 1996). D'autre part, par des quantificateurs strictement distributifs: le procédé morphologique de la réduplication des numéraux (RED), étudié par Junker et Blacksmith (1994), illustré en (1), et enfin un quantificateur lexical, *taht*, illustré en (2), qui, nous le montrerons, a la particularité d'être un quantificateur réservé à certaines phrases complexes.

- (1) a. Neu waapiminh chii muweuch anchii awaashich
 Quatre pommes PASSÉ manger-3PL ces enfants
 'Les enfants ont mangé quatre pommes'
- b. Naaneu waapiminh chii muweuch anchii awaashich
 RED-Quatre pommes PASSÉ manger-3PL ces enfants
 'Les enfants ont mangé quatre pommes chacun'
- c. Neu awaashich waapiminh chii muweuch
 Quatre enfants pommes PASSÉ manger-3PL
 'Quatre enfants ont mangé des pommes'
- d. Naaneu awaashich waapiminh chii muweuch
 RED-quatre enfants pommes PASSÉ manger-3PL
 'Les enfants, quatre par quatre, ont mangé des pommes'
- (2) **Taht** awen che waapamat, chika takunam peyakw tehtapuuniyuu
 CHAQUE personne FUTUR(C) voir-2-3, 3-FUTUR porter-3 une
 chaise
 (*Littéralement*: 'Chaque personne, tu la verras, elle portera une
 chaise')
 'Chaque personne que tu verras, portera une chaise'

Le numéral *neu* en (1a et 1c) apparaît sous sa forme rédupliqué *naaneu* en (1b et 1d) et confère ainsi à la phrase des interprétations distributives, déterminées par le marquage-via le numéral- du syntagme objet ou sujet de la phrase. Le quantificateur lexical *taht* en (2) doit être utilisé avec deux phrases, typiquement une principale et une relative. Le verbe de la relative est à l'ordre conjonctif (C), une catégorie grammaticale des langues algonquiennes utilisée notamment pour les subordonnées. (3) et (4) montrent que la réduplication des numéraux et le quantificateur lexical *taht* ont une distribution complémentaire, la réduplication est réservée aux phrases simples, *taht* aux phrases relatives complexes. Comparez (1d) avec (3), et (2) avec (4):

- (3) * Taht awaash waapiminh chii muweu
 Chaque enfant pommes PASSÉ-manger-PL
- (4) * Paapeyakw awen che waapamat, chika takunam peyakw tehtapuuniyuu
 RED-un personne FUTUR(C) voir-2-3, 3-FUTUR porter-3 une chaise

Ces deux expressions s'étendent au domaine temporel par l'ajout d'un suffixe temporel *-wacu* qui signifie "nombre de fois", comme l'illustrent (5) et (6) ci-dessous:

- (5) Naanewaau chii miichisuuch
 RED-quatre-fois PASSÉ manger-3PL
 'Elles/Ils ont mangé quatre fois chacune/chacun '
- (6) Nika uchemaau an awaash tahtwaau waapamake
 1-FUTUR embrasser-3 cet enfant, chaque-fois voir-1-3 (C)
 'Chaque fois que je verrai cet enfant, je l'embrasseraï'

Encore là, la distinction phrase simple/phrase complexe est cruciale: il est impossible d'employer la réduplication en phrase complexe, ni *tahtwaau* en phrase simple, comme le montrent (7) et (8):

- (7) *Tahtwaau chii miichisuuch
 chaque-fois PASSÉ manger-3PL
- (8) *Nika uchemaau an awaash naanewaau waapamake
 1-FUTUR embrasser-3 cet enfant, CHAQUE-4-fois voir-1-3 (C)

2. UNE STRUCTURE PERMISE PAR LA LANGUE EN QUESTION

En fait, la structure requise par *taht* correspond à une structure de quantification tripartite (voir Partee, 1995, pour une historique de la notion) dont le restricteur doit obligatoirement contenir une proposition relative. D'autres types de propositions subordonnées sont interdites.

- | | | | |
|-----|----------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| (9) | Quantifieur
<i>Taht</i> | Restricteur
[Nom + Relative] | Matrice
[Phrase matrice] |
|-----|----------------------------|---------------------------------|-----------------------------|

Il ne suffit pas que la structure de la phrase soit complexe, avec un des verbes au conjonctif, offrant une paire de variables référentiellement identiques, comme en (10a-b), il faut une proposition relative (10c). En (10a) ci-dessous, la réduplication est utilisée, *taht* est interdit (10b). En (10c), par contre, la présence de la relative requiert l'emploi de *taht* et interdit la réduplication (10d).

- (10) a. Ni chii kanawaapamaauch **paahpeyakw** anchii naapesich e metaweto
 1-PASSÉ ANIMÉ-regarder-3PL RED-un ces garçons C jouer-3PL
 'J'ai regardé chacun de ces garçons jouer/pendant qu'ils jouaient'
- b. * Ni chii kanawaapamaauch **taht** naapesich e metaweto
- c. **Taht** anchii naapesich kaa metaweto chika kanawaapamauuch
 CHAQUE ces garçons C jouer-3PL 2-FUTUR ANIMÉ-regarder-3PL
 'Chacun de ces garçons qui jouent, tu les regarderas'
- d. ***Paahpeyakw** anchii naapesich kaa metaweto chika kanawaapamauuch

Pourquoi le cri a-t-il un quantifieur qui requiert la présence d'une relative? Pourquoi d'autres quantifieurs distributifs ne peuvent-ils pas être utilisés pour lier des têtes relatives? Si on cherche à respecter le principe de compositionnalité pour décrire la compétence sémantique, je crois, suivant Falz (1995), qu'il faut envisager des mécanismes interprétatifs congruents à l'organisation de chaque type de langue. Or, une des particularités de la langue cri est d'avoir des relatives dites à tête interne (cf. Dahlstrom, 1991), c'est-à-dire que, contrairement au français dont les relatives contiennent des pronoms dont l'antécédent est dans la principale, le cri a un syntagme nominal dans la relative (11). Une telle différence de structure a des conséquences pour la combinaison des constituants: le quantifieur d'une tête de relative en cri, doit pouvoir "sortir" du domaine minimal de la phase relative pour aller lier son autre variable, référentiellement équivalente, dans la principale, sans pour autant en avoir été extrait. Il semble que la solution du cri soit d'avoir un quantifieur particulier: *taht*, dont la portée incluerait au moins deux phrases. (La notation *pro* en (11) indique une catégorie pronominale en position argumentale).

- (11) a. relative à tête interne (cri): [S ...pro ... [S ...NP...]]
- b. relative à tête externe (français): [S ...NP ...[S ...pro ...]]

Le contraste entre (12a) et (12b), mettant en jeu la portée de *chaque* et de la négation, illustre bien le fonctionnement et le sens particulier de *taht*, modifiant la tête interne de la relative(*chiishikaau*). Quand la négation a portée large sur *chaque*, le quantifieur lexical *eshikum* est requis (12a). Autrement dit, *eshikum*, comme la négation, ne peuvent lier de variables que dans la phrase subordonnée. Quand c'est *chaque* qui a portée large, *taht* est requis et il lie sa paire de variables et dans la phrase subordonnée et dans la phrase principale.

- (12) a. **Ekaa eshikum chiishikaau** miichisute, kata aahkusuu
NEG-C chaque jour 3-mange, 3-FUTUR tomber malade
'Si elle/il ne mange pas tous les jours, elle/il va tomber malade'
- b. **Taht chiishikaau] ekaa** che miichisukwe, kata aahkusuu
Chaque jour NEG-C 3-mange, 3-FUTUR tomber malade
'Chaque jour où elle ne mange pas, elle va tomber malade (ce jour-là)'

On pourrait s'attendre à trouver d'autres quantificateurs en cri, présentant les mêmes caractéristiques que *taht*, mais pour l'instant je n'en ai pas trouvé d'autres. Il semble que ce soit seulement dans les interprétations strictement distributives, que la distinction entre phrase simple et phrase complexe (relative) soit pertinente.

3. L'INTERPRETATION DES QUANTIFIQUEURS DISTRIBUTIFS

Pour vérifier le rôle joué par la distributivité, comparons le distributif *taht* avec le quantificateur universel *misiwe*. *Misiwe* est réservé aux objets et aux individus et, étant invariable, il peut modifier des noms au singulier ou au pluriel. L'exemple ci-dessous nous montre que, combiné à un nom au singulier, (13a), *misiwe* a le sens de *chaque*, combiné à un pluriel, (13b), le sens de *tous*.

- (13) a. **Misiwe awen chika tahkunam tehtapuuniyuu**
Chaque personne 3-FUTUR porter-SG chaise
'Chaque personne portera une chaise'
- b. **Misiwe awench chika tahkunamuch tehtapuuniyuu**
Tout(es) personnes 3-FUTUR porter-PL chaise
'Toutes les personnes porteront une chaise'

Or, si on transforme les phrases en (13) en phrases complexes, en y introduisant une subordonnée relative qui modifie le nom déjà modifié par *misiwe*, on observe que la phrase (14a) au singulier est agrammaticale. Par contre, la phrase au pluriel, (14b) dans laquelle *misiwe* est le quantificateur universel (non-distributif, collectif), traduit par *tous*, est acceptable.

- (14) a. ***Misiwe awen che waapamat, chika tahkunam tehtapuuniyuu**
Chaque personne FUTUR(C) 2-voir, 3-FUTUR porter-SG chaise
'Chaque personne que tu verras, portera une chaise'
- b. **Misiwe awench che waapamatwaau, chika tahkunamuch tehtapuuniyuu**
Tout(es) personnes FUTUR(C) 2-voir, 3-FUTUR porter-PL chaise
'Toutes les personnes que tu verras, porteront (ensemble) une chaise'

(14a), qui est impossible, correspond à (2), la structure typique *det**aht*. C'est donc uniquement pour les interprétations strictement distributives que le cri distingue les quantificateurs de phrases simples et de phrases complexes relatives.

4. CONCLUSION

La distributivité, parce qu'elle présente des propriétés particulières dans la plupart des langues, mérite d'être distinguée de la quantification en général (voir Junker 1995 pour des arguments allant dans ce sens). Gil (1995) a montré que dans de nombreuses langues, l'expression de la distributivité se fait par le biais de quantificateurs universels, mais que parfois, de véritables quantificateurs distributifs existent. C'est le cas du cri. En comparant la distribution des différents quantificateurs universels distributifs (*misiwe, eshikum*) avec les quantificateurs strictement distributifs (*taht*, réduplication) nous avons vu que la distinction entre phrase simple et phrase complexe (avec proposition relative) n'est pertinente que dans les interprétations strictement distributives. La relation exacte entre les mécanismes structuraux d'interprétation des phrases complexes dans des langues comme le cri et ceux de la distributivité restent à déterminer. Tout semble indiquer néanmoins que la forme suprenante prise par ces opérateurs est congruente du système plus vaste de la langue dont ils font partie.

ABREVIATIONS

- C: conjonctif
- PL: pluriel
- SG: singulier
- RED: réduplication
- 1,2,3: première, deuxième, troisième personne

REFERENCES

- Dahlstrom, Amy (1991). *Plains Cree Morphosyntax*. Garland: New York: 207 p.
- Bach, Emmon, Eloise Jelinek, Angelika Kratzer et Barbara H. Partee (réd.) (1995). *Quantification in Natural Languages*. Kluwer Academic Publishers, Dordrecht: 756.
- Falz, Leonard M. (1995). Typology of Natural Logic, in Bach et al.
- Gil, David (1995). Universal Quantifiers and Distributivity, in Bach et al.
- Junker, Marie-Odile (1996). Comment quantifier en cri de l'Est. *Recherches amérindiennes au Québec*, 26:3-4.
- Junker, Marie-Odile (1995). *Syntaxe et sémantique des quantificateurs flottants tous et chacun : distributivité en sémantique conceptuelle*. Droz: Genève: 183 p.
- Junker, Marie-Odile et Louise Blacksmith (1994). "Reduplication in East Cree", in W. Cowan (réd.) *Actes du vingt-cinquième Congrès des Algonquinistes* : 265-273.
- Partee, Barbara H. (1995). Quantificational Structures and Compositionality, in Bach et al.